



Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

---

## **Une menace immédiate et grave : le CII appelle les États Membres de l'OMS à collecter et à partager les données relatives aux taux d'infection et de décès dus à la COVID-19 parmi les agents de santé**

**Genève, Suisse ; 18 mai 2020** - Au début de la soixante-treizième Assemblée mondiale de la Santé de l'OMS, le Conseil International des Infirmières (CII) appelle les États Membres à prendre des mesures urgentes pour recueillir et partager les données sur les infections et les décès dus à la COVID-19 parmi les agents de santé. Dans une déclaration aux membres de l'AMS, le CII a décrit l'absence de collecte systématique de ces données par les gouvernements comme une « menace immédiate et grave à la sécurité publique et pour l'une de nos ressources les plus précieuses : les infirmières. »

Le CII déclare qu'en recueillant ces données et en les centralisant auprès de l'OMS, la vie d'infirmières et de patients serait sauvée, et cela nous permettrait de mieux nous préparer à lutter contre la possible deuxième vague du virus.

Le CII compile ses propres données statistiques par l'intermédiaire de ses associations membres et s'alarme de taux d'infection supérieurs à 20 % dans certains pays et du décès d'au moins 360 infirmières. Le CII estime d'ailleurs que la situation est sans doute bien plus grave que ces chiffres ne le laissent penser : des centaines de milliers d'agents de santé ont probablement été infectés et des milliers de décès d'infirmières n'ont peut-être pas été signalés.

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré : « Nous implorons les États Membres de l'OMS, qui se réuniront virtuellement au cours des prochaines 48 heures, de prendre des mesures collectives immédiates et d'accorder la priorité à la collecte de ces données. Nous craignons que nos propres conclusions, au CII, ne soient que la pointe de l'iceberg pour ce qui est des taux d'infection et du nombre de décès, car ces données n'ont simplement pas été systématiquement recueillies par les pouvoirs publics. Les applaudissements de la population pour les infirmières ne doivent pas être utilisés par les gouvernements pour se défaire de leur propre responsabilité qui est de les protéger. On ne compile pas des données pour le plaisir de les compiler ; elles serviront à orienter les politiques et la stratégie visant à sauver des vies et à vaincre le virus. »

Consultez [ici](#) la déclaration complète du CII à l'AMS.

\* \* \*

### **Note aux rédacteurs**

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse, [madarasz@icn.ch](mailto:madarasz@icn.ch)  
Tél. +41 22 908 01 16

[www.icn.ch](http://www.icn.ch)  
[#ICNurses](https://twitter.com/ICNurses)